RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00104
Numéro SIREN : 444 950 653
Nom ou dénomination : SOUCHON CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2018 sous le numéro de dépôt 56

03B104

05 JAN. 2018

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 170 avenue des cocardières 34160 CASTRIES — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 4 4 9 5 0 6 5 3 0 0 0 3 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/06/2017

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	8 213	AG 7 105	1 108
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	37 441	AS 12 970	24 471
		Autres immobilisations corporelles	AT	420 000	AU 193 434	226 565
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU	15	CV	15
		Créances rattachées à des participations	BB	15 009	BC	15 009
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	480 679	BK 213 509	267 169
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	11 435	BW	11 435
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 298 698	BY 105 226	1 193 471
		Autres créances (3)	BZ	321 796	CA	321 796
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	280 000	CE	280 000
		Disponibilités	CF	700 338	CG	700 338
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	6 502	CI	6 502
		TOTAL (III)	CJ	2 618 771	CK 105 226	2 513 544
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 099 450	1A 318 736	2 780 714

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR 123 872

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	750
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	560 272
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	134 882
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	703 406
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	66 260
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	66 260
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	160 224
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 107 938
	Dettes fiscales et sociales	DY	570 671
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	172 214
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	2 011 048
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 780 714

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 896 754
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(3) **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)** DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	5 613 000	FH		FI	5 613 000	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	5 613 000	FK		FL	5 613 000	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	121 542	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 017	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 736 559	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 038 020	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 429 704	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	19 821	
	Salaires et traitements*					FY	596 768	
	Charges sociales (10)					FZ	281 187	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	79 418	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	25 806	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	27 760	
	Autres charges (12)					GE	39 238	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 537 725	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	198 834	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 741	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	5 741	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 092	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	2 092	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	3 648	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	202 483	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	15 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	15 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	502
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	14 539
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 041
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(41)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	67 559
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	5 757 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	5 622 418
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	134 882

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP	
	– Crédit–bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	26 787
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N – Charges exceptionnelles	Exercice N – Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	501	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 539	
Produits des cessions d'éléments d'actif		15 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N – Charges antérieures	Exercice N – Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous [X]

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	501
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	14 539
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	15 041
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	15 000
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	15 000

Cegid Group

(5) **IMMOBILISATIONS** DGFiP N° 2054 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A — IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD	5 667	KE	KF	2 546
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK	KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN	KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2	KP		KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	25 243	KT	KU	21 207
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW	KX	90 519
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport*			KY	281 034	KZ	LA	52 896
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	11 328	LC	LD	11 740
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III			LN	317 606	LO	LP	176 363
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	2 624	8V	8W	14 400
	Autres titres immobilisés			1P		1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières			1T	3 022	1U	1V	
	TOTAL IV			LQ	5 646	LR	LS	14 400
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	328 920	ØH	ØJ	193 309

CADRE B — IMMOBILISATIONS			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		IN	CØ	DØ	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II		IO	LV	LW 8 213	1X
	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS	MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ 9 009	MK 37 441	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU	MM	MN 90 519	MO
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP 25 384	MQ 308 546	MR
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS 2 133	MT 20 934	MU
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
	TOTAL III		IY	NG 36 527	NH 457 441	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
	Autres participations		IØ	ØX 2 000	ØY 15 024	ØZ
	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E 3 022	2F	2G
	TOTAL IV		I3	NJ 5 022	NK 15 024	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 41 550	ØL 480 679	ØM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

03 Bloc

0 3 JAN. 2018

18 B56

SOUCHON CONSTRUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros

ZAC Via Domitia
170 Avenue des Cocardières
34160 CASTRIES

444 950 653 RCS Montpellier

RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE

Exercice clos le 30 Juin 2017

Cher Associé,

Nous vous avons convoqué conformément aux dispositions de la Loi et des statuts de votre Société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017.

Les documents et pièces prévus par l'article R.223-18 du Code de Commerce ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Nous enregistrons une très forte progression du chiffre d'affaires de plus de 37 % par rapport à l'année 2016.

Nous prévoyons de stabiliser le chiffre d'affaires sur l'exercice en cours mais d'améliorer la marge brute

Les opérations de marchés publics ont représenté 90 % de notre chiffre d'affaires.

Au niveau des charges d'exploitation, le recours à la sous-traitance représente un coût d'environ 1 499 000 euros.

Un nouveau contentieux pour 38 500 euros est apparu avec un client public, qui porte sur les pénalités de retard pour travaux.

Nous escomptons réaliser sur l'exercice en cours un chiffre d'affaires prévisionnel d'environ 5 200 000 euros.

A compter du 1er juillet 2017, l'intégration fiscale en vigueur entre la société MS HOLDING, la société SOUCHON CONSTRUCTIONS et MS IMMO, a été étendue à la société SC PACA.

SITUATION DE LA SOCIETE

A - ANALYSE DU BILAN

L'examen du bilan appelle les constatations suivantes :

A-1 - A l'actif

L'actif immobilisé s'élève en valeur nette à 267 169 euros contre 172 841 euros au titre de l'exercice précédent.

L'actif circulant représente une valeur nette de 2 507 042 euros contre 1 822 051 euros pour l'exercice clos le 30 Juin 2016.

A-2 - Au passif

Les capitaux propres qui incluent le résultat de l'exercice totalisent 703 406 euros contre 568 523 euros pour l'exercice précédent.

Les dettes, toutes échéances confondues, figurent pour un montant de 2 011 048 euros contre 1 353 046 euros au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2016.

Elles comprennent :

. Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	160 224 €
. Fournisseurs et comptes rattachés	1 107 938 €
. Dettes fiscales et sociales	570 671 €
. Autres dettes	172 214 €

B - ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 5 613 000 euros contre 4 079 174 euros au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2016, soit une augmentation de 37,60 %..

Les charges d'exploitation, exclusion étant faite des dotations aux amortissements et provisions, s'élèvent à euros 5 404 741 euros contre 3 855 911 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de 40,17 %. Elles représentent 96,29 % du chiffre d'affaires nets hors taxes contre 94,53% au titre de l'exercice précédent.

L'effectif moyen salarié à la clôture de l'exercice était de 14 salariés, contre 11 salariés au titre de l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements et aux provisions pour 132 984 euros contre 151 952 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 198 834 euros contre 215 753 euros en 2016.

Le résultat financier ressort à 3 648 euros contre 29 535 euros au titre de l'exercice 2016, et le résultat exceptionnel à (41) euros contre (176) euros au titre du précédent exercice.

L'impôt sur les sociétés s'élève à 67 559 euros contre 75 935 euros en 2016.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat net comptable après impôt de 134 882 euros contre un bénéfice de 167 356 euros au titre de l'exercice clos le 30 Juin 2016.

RESULTATS-AFFECTATION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 134 882 euros au poste « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est en outre précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes	Fraction éligible à l'abattement
30/06/2016	Néant	Néant
30/06/2015	80 000 €	Néant
30/06/2014	Néant	Néant

EMPRUNTS SOUSCRITS ET REMBOURSES

Au cours de l'exercice 2017, nous avons souscrit des emprunts pour 110 818 euros et avons procédé à des remboursements d'emprunts pour un montant de 33 706 euros.

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues au titre des exercices précédents.

DECISIONS DIVERSES

Nous vous rappelons que les comptes de l'exercice clos le 30 Juin 2017 font apparaître des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 223 quater du Code Général des Impôts pour un montant de 19 443 euros. Nous vous demandons d'approuver ladite valeur et l'impôt sur les sociétés y afférent.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous informons que des conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce et décrites ci-après, ont été conclues ou se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 Juin 2017 :

Co-contractant : MS HOLDING
Personne concernée : MS HOLDING
Nature et objet : Convention de gestion de trésorerie

Co-contractant : MS HOLDING
Personne concernée : MS HOLDING
Nature et objet : Convention de mise à disposition du siège
Montant : 10 416 euros HT

Co-contractant : MS HOLDING
Personne concernée : MS HOLDING
Nature et objet : Convention de prestations administratives comptables et financières
Montant : 160 800 euros HT

Nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions complémentaires ou explications que vous jugerez utiles.

Nous vous invitons à voter le texte des résolutions que nous soumettons maintenant à votre approbation.

LA GERANCE

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

2017
DGFiP N° 2054 *bis*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Exercice N clos le : 30/06/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS

Néant [X] *

CADRE A

	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
			Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE –	
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(6) **AMORTISSEMENTS** DGFiP N° 2055 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 667	PF	1 437	PG		PH	7 105
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	10 376	QA	11 603	QB	9 009	QC	12 970
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD		QE	5 834	QF		QG	5 834
	Matériel de transport	QH	133 453	QI	57 619	QJ	10 844	QK	180 227
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 582	QM	2 923	QN	2 133	QO	7 372
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	150 412	QV	77 980	QW	21 988	QX	206 404
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	156 079	ØP	79 418	ØQ	21 988	ØR	213 509

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ					

CADRE C — MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN** DGFiP N° 2056 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	**TOTAL I**	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	41 050	4B	66 260	4C	41 050	4D	66 260
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	30 273	5W		5X	30 273	5Y	
	TOTAL II	5Z	71 323	TV	66 260	TW	71 323	TX	66 260
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	141 352	6U	25 806	6V	61 932	6W	105 226
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	141 352	TY	25 806	TZ	61 932	UA	105 226
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	212 675	UB	92 066	UC	133 255	UD	171 486
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	53 566	UF	94 755		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL SOUCHON CONSTRUCTIONS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	15 009	UM		UN	15 009
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	123 871				123 871
	Autres créances clients	UX	1 174 826		1 174 826		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 600		3 600		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	94 444		94 444		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	223 752		223 752		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR					
	Charges constatées d'avance	VS	6 502		6 502		
	TOTAUX	VT	1 642 006	VU	1 503 125	VV	138 880
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	3 022				
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH	160 224	45 930	94 168	20 125
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 107 938	1 107 938		
Personnel et comptes rattachés		8C	69 841	69 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	137 316	137 316		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	351 218	351 218		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 295	12 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	172 214	172 214		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	2 011 048	VZ 1 896 754	94 168	20 125
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	110 818	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	33 706	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

CSC Avocats - AVOCATS à la Cour
705 rue Saint-Hilaire
34070 Montpellier

V/REF :
N/REF : 2003 B 104 / 2018-B-56

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 03/01/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2017.

Rapport de gestion

Extrait de procès-verbal d'assemblée en date du 04/12/2017

Concernant la société

SOUCHON CONSTRUCTIONS
Société à responsabilité limitée
170 avenue des Cocardières
ZAC Via Domitia
34160 Castries

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-56 le 03/01/2018

R.C.S. MONTPELLIER 444 950 653 (2003 B 104)

Fait à MONTPELLIER le 03/01/2018,

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE
MONTPELLIER

03B104

03 JAN. 2018

18856

SOUCHON CONSTRUCTIONS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros

ZAC Via Domitia
170 Avenue des Cocardières
34160 CASTRIES

444 950 653 R.C.S. Montpellier

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 4 DECEMBRE 2017

Exercice clos le 30 Juin 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 134 882 euros au poste « report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est en outre précisé qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes	Fraction éligible à l'abattement
30/06/2016	Néant	Néant
30/06/2015	80 000 €	Néant
30/06/2014	Néant	Néant

Copie certifiée conforme
La Gérance